

101.1/IW-jbt

le 28 novembre 1990

Visite de Monsieur l'Ambassadeur Pierre-Louis Girard en  
Argentine du 21 novembre au 24 novembre 1990

Entretien du 22 novembre 1990 avec Monsieur l'Ambassadeur  
Juan C. Sánchez Arnau, Directeur National Politique  
extérieure et Négociations internationales

G. relève l'importance des développements politiques ainsi qu'économiques en Amérique latine depuis sa dernière visite en 1988. Les interlocuteurs se félicitent de la conclusion de l'accord sur le rééchelonnement de la dette qui sera paraphé le 23.11.90 et signé probablement en janvier 1991.

Quant à l'accord sur la protection des investissements, ses négociations actuellement en cours s'achoppent sur le problème du libre transfert des paiements. L'Argentine craint toujours des problèmes de balance des paiements et pour cette raison se refuse à admettre le texte actuel. G. souligne que la Suisse est très intéressée à signer cet accord et espère qu'il pourrait se finaliser lors de la prochaine visite du Président Menem en Suisse en janvier 1991.

A. résume à son tour le processus d'ouverture de l'économie argentine : important progrès dans l'élimination des obstacles non tarifaires (sauf secteur électronique) , plus de discrimination dans le domaine des investissements entre nationaux et étrangers (accords sur la protection des investissements ont déjà été signés avec Italie et Belgique et les négociations se poursuivent avec Grande-Bretagne, USA, Allemagne, Suède et France). Le problème de la limitation des transferts en cas de difficultés de la BP

constitue la pierre d'achoppement également avec ces pays.

Un progrès considérable dans la libéralisation des prix a été achevé dans le domaine pharmaceutique : 84% des produits ont été libéralisés. Quant au reste on affronte des complications d'ordre administratif. L'Argentine a également avancé dans le domaine de l'enregistrement des produits quoiqu'il reste encore beaucoup à faire afin de rendre ces mécanismes plus transparents.

Abordant le sujet de la protection de la propriété intellectuelle, A. mentionne l'existence d'une loi en train d'être élaborée.

L'Argentine a en outre l'intention de devenir membre de la MIGA, il s'agit encore de résoudre le problème de la contribution. En ce qui concerne les accords sur la double imposition, on attend une réforme fiscale en cours qui doit être approuvée par le Parlement. Les accords avec d'autres pays existent mais posent des problèmes d'application. G. souligne que la Suisse est en train de négocier des accords avec le Mexique et le Brésil. A. estime qu'on pourrait recommencer les négociations l'année prochaine.

Les interlocuteurs expriment par ailleurs leurs points de vue concernant les négociations dans le cadre du GATT. A. s'attend à de très mauvais résultats à Bruxelles malgré un dernier "push" du groupe de Cairns. Il craint aussi la possibilité d'une entente entre les USA et la Communauté européenne au détriment du reste des pays.

Pour terminer G. évoque brièvement le problème du marché de l'assurance, dû au monopole de l'Inder (en faillite). Peut-on s'attendre à une certaine libéralisation ? D'après les derniers renseignements d'A., l'Inder n'est pas inclus dans le programme de privatisations mais le Gouvernement est en train de chercher une solution.

101.1/IW-jbt

le 28 novembre 1990

Visite de Monsieur l'Ambassadeur Pierre-Louis Girard en  
Argentine, du 22 au 24 novembre 1990

Réunion à la Chambre de Commerce le 22 novembre 1990

G. résume brièvement les points principaux des entretiens qu'il a eus au MAE et à la Banque centrale lors de son séjour à Buenos Aires -APPI, accord de double imposition, Uruguay Round- et annonce que l'accord sur l'échelonnement de dette entre la Suisse et l'Argentine a été paraphé. Ensuite, les hommes d'affaires suisses présents se lancent dans un débat portant, d'une part, sur :

- la politique économique de Menem et ses chances de succès;
- les problèmes fiscaux ainsi que la corruption y relative;
- l'intégration avec le Brésil;

et, d'autre part, sur la situation de chaque secteur économique représenté à la réunion et les problèmes auxquels les dirigeants locaux sont actuellement confrontés. Les représentants ont exposé les difficultés du secteur des banques, de l'industrie pharmaceutique, de l'assurance, de l'électricité et des compagnies pétrolières.

101.1/IW-jbt<sup>✓</sup>

le 28 novembre 1990

Visite de Monsieur l'Ambassadeur Pierre-Louis Girard en  
Argentine, du 22 au 24 novembre 1990

Entretien à la Banque Centrale avec Monsieur Roberto Luis  
Arano, Directeur, le 23 mai 1990

Les interlocuteurs ont passé en revue les majeurs problèmes économiques mondiaux (GATT, dette, intégration, etc.) ainsi que bilatéraux (accord sur le rééchelonnement de la dette, accord sur la protection des investissements, etc.). G. exprime le désir de la Suisse d'arriver à la conclusion de l'APPI et le signer à l'occasion de la visite du Président Menem en Suisse, en janvier 1991.

G. transmet également le message relatif à l'adhésion de la Suisse aux institutions de BW et la question d'un siège pour la Suisse au Conseil du FMI, qui se réaliserait le mieux en créant un 23e. siège. Cette idée fut accueillie positivement de la part d' A. qui se charge de le transmettre au Président de la Banque Centrale et au Ministre de l'Economie.

101.1 - RE/PJ

Buenos Aires, 29.11.90

Besuch von Botschafter P.-L. Girard in Argentinien

22. - 24.11.90

GESPRÄCHSNOTIZ

Gespräch von Botschafter P.-L. Girard (GI) mit R. Iniestra (I), Berater für Aussenschuld im Wirtschaftsministerium, anlässlich der Paraphierung des 3. Umschuldungsabkommens am 23. November 1990.

Nebst einem allgemeinen Gedankenaustausch über die wirtschaftliche Lage in Argentinien und der Schweiz, standen die Frage der Verschuldung Argentiniens sowie der Beitritt der Schweiz zu den Bretton Woods Institutionen im Zentrum des ausführlichen Gesprächs. Das Problem des INDER wurde ebenfalls von GI vorgetragen.

Die nun bald seit einem Jahr verfolgte Wirtschaftspolitik erlaube, dank den erfolgten und noch bevorstehenden Privatisierungen, eine nennenswerte Schuldenreduktion. Hingegen ist es (noch) nicht möglich die Schuldzinsen in vollem Umfang zu zahlen. Der Staat verzeichnet zwar Einnahmerüberschüsse, doch sind sie wegen der Liberalisierung des Aussenhandels (Senkung der Importzölle und Abschaffung der Exportzölle) gegenwärtig reduziert. Deshalb hat die Regierung klare Prioritäten gesetzt: die im Rahmen des Club de Paris eingegangenen Verpflichtungen haben Vorrang vor jenen mit den kommerziellen Banken.

GI erwähnt das Beitrittsgesuchs der Schweiz zu den BWI und die Forderung nach einem Sitz im Gouverneursrat des IWF, die sich am besten durch die Schaffung eines 23. Sitzes realisieren liesse, aber auf keinem Fall auf Kosten der (lateinamerikanischen) Entwicklungstaaten. I. teilt diese Auffassung und wird Minister Gonzalez über das Schweizer Anliegen Orientieren.

101.1 - RE/PJ  
511.25

Buenos Aires, 29.11.1990

Besuch von Botschafter P.-L. Girard in Argentinien  
22. - 24.11.90

AKTENNOTIZ

Rückversicherung - Zürich / Iguazu

Auf Wunsch der Generaldirektion der Zürich-Versicherungsgesellschaft hatte Botschafter Girard (G) am 22.11.90 eine Begegnung mit Herrn Ramon Santamarina (S), Präsident der Zürich-Iguazu Argentinien.

Letzterer schilderte die schwierige Lage der Versicherungsgesellschaften, aufgrund der Reglementierung im Rückversicherungsbereich. Bis 31.12.1989 hatte die staatliche INDER (Instituto Nacional de Reaseguros) eine Monopolposition. Bei Schadensfällen zahlte sie, wenn auch mit Verspätung. Seit 01.01.1990 können 40% der Versicherungen bei privaten Gesellschaften, 60% müssen bei INDER rückversichert werden, dies obwohl allgemein bekannt ist, dass INDER praktisch bankrott und z.Z. nicht in der Lage ist seine Verpflichtungen zu erfüllen. Diese Situation hat dazu geführt, dass die Kunden sehr zurückhaltend sind mit dem Abschluss von Versicherungen und der Markt daher stagniert.

Die beiden Verbände, in denen die nationalen und ausländischen Gesellschaften zusammengeschlossen sind, üben Druck auf die Regierung aus, damit die quasi-Monopolstellung des INDER aufgehoben und dieses liquidiert bzw. privatisiert wird. Letzteres dürfte nicht ganz einfach sein, da INDER Verpflichtungen in der Höhe von 700 Mio \$ hat.

S bittet G anlässlich der Gespräche im Aussen- und Wirtschaftsministerium auf diese Situation aufmerksam zu machen.



R. Reich